



HAL
open science

La routine de l'angle

Denis Ruellan

► **To cite this version:**

Denis Ruellan. La routine de l'angle. Questions de communication, 2006, 10, pp.369-390. halshs-00730206

HAL Id: halshs-00730206

<https://shs.hal.science/halshs-00730206v1>

Submitted on 7 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

> NOTES DE RECHERCHE

DENIS RUELLAN

Centre de recherches sur l'action politique en Europe
Université Rennes 1, Institut d'études politiques de Rennes
Observatoire des NTIC et des métiers, Lannion
denis.ruellan@univ-rennes1.fr

LA ROUTINE DE L'ANGLE

Résumé. — L'angle est une routine journalistique de préconstruction qui permet une organisation anticipée du saisissement de l'information et une présentation rationalisée de celle-ci. Elle permet d'assurer la production d'informations en relation aux conditions matérielles, temporelles et cognitives qui la contraignent. Cette pratique semble centrale dans le *process* journalistique français ; elle est pourtant méconnue des études scientifiques sur les médias et le journalisme. La contribution propose une première étude généalogique de la notion et des liens qui pourrait être réalisés avec certaines approches anglo-saxonnes, met à jour son sens professionnel par une étude des manuels de formation, établit une proposition typologique par une étude de cas, et conclut par une série d'hypothèses en vue de travaux à venir.

Mots clés. — Journalisme, routine de production, angle, cadre de l'expérience.

La lecture comparée du traitement d'un fait d'actualité par les médias (presse et audiovisuel) fait apparaître des variations bien connues : la position dans le déroulé, le volume relativement aux autres sujets, la mise en valeur par le jeu des outils d'habillage (titres, chapôts, illustrations). Un même sujet, par exemple la grève des fonctionnaires du 20 janvier 2005, donnera lieu à une page intérieure avec appel de Une dans *20 minutes*, *La Tribune* et *Libération*, alors qu'il sera en première manchette annonçant plusieurs articles dans la séquence concernée dans *Le Monde* et *Le Figaro*, et occupera l'essentiel de la Une et toute la rubrique « Événement » (au total le sixième de la livraison du jour) dans *L'Humanité*. Aussi apparaît-il que ce même sujet peut donner lieu à un ou plusieurs articles (huit dans *L'Humanité*, sept dans *Le Figaro*, cinq dans *Aujourd'hui en France*, deux dans *Le Monde*, une photo accompagnée d'un court exposé dans *Métro*). Généralement, cette multiplicité s'accompagne d'une variation des genres journalistiques, la mouture, l'interview, l'analyse (ou éditorial), le portrait et le reportage étant les plus fréquemment employés pour traiter d'un événement comme une grève ; moins nombreux sont les articles, plus souvent ils sont de l'ordre de la synthèse, que l'on désigne parfois comme mouture, sa mise en œuvre faisant principalement appel aux dépêches d'agence. Pour compléter cette comparaison, on observera utilement comment sont convoquées les paroles internes et externes au journal. Bien entendu, l'exercice vaut aussi pour la radio et la télévision où l'on constate des variations identiques.

Position, volume, valorisation, genres et niveaux de parole sont des préconstruits journalistiques qui agissent comme des routines du processus de production du journal quotidien. Ils font l'objet de décisions et, parfois, de négociations (durant la conférence de rédaction, au sein d'un service, entre un responsable et un reporter, ou encore au moment du montage des pages quand il faut ajuster la copie à l'espace). Mais, pour l'essentiel, ils s'appuient sur une série de choix majeurs qui ont constitué ce que l'on nomme l'offre éditoriale proposée et attendue, le « contrat de lecture » (Veron, 1985) que chaque média construit en interaction avec son public. Donnant lieu à des variations considérables qui expriment la particularité de chaque ligne éditoriale, ce contrat est pourtant une compréhension spécifique des mêmes invariants du journalisme : l'actualité, l'originalité, la proximité du fait.

Entrer ainsi dans le traitement médiatique comparé d'un fait, et en observant particulièrement la variation des genres et des paroles, conduit à remarquer un autre niveau de structuration du discours. Quand ils multiplient les articles, les journaux font, en même temps, varier la manière d'aborder le fait ; ils y entrent par différentes voies. *Aujourd'hui en France* ouvre sur un panorama des diverses expressions de l'événement (les manifestations de rues sur le territoire, les discours des

représentants), puis plonge le lecteur au cœur du cortège des grévistes à Paris, enfin donne deux exemples de manifestants dont on détaille le statut professionnel et les motivations. *L'Humanité* procède au même bilan des chiffres et des paroles, précise le résultat de la mobilisation dans les villes de provinces, rassemble à part les réactions des dirigeants syndicaux, offre un bain de foule Place de la République et un autre à Nantes, enfin focalise sur des groupes particuliers (les hospitaliers, les électriciens et gaziers, les salariés du secteur privé pour exposer leurs situations, motivations et réactions). De son côté, *Le Figaro* fait une synthèse des motifs et des résultats de la grève qu'il associe principalement aux enseignants, puis explique le budget de l'éducation, enfin se penche sur des aspects particuliers : comment les familles ont fait garder leurs enfants durant cette journée, quel est le bilan de la grève dans l'enseignement privé, quel est le point de vue particulier d'un ancien ministre de l'Éducation ; en pages « Économie », deux articles font une synthèse plus large de l'événement en soulignant que le mouvement concernait les fonctionnaires (et non les seuls enseignants comme le suggère le traitement en pages France/Société), avec une explication du poids des travailleurs publics.

Si les journaux ne partagent pas la manière de penser l'événement (une juste revendication pour *L'Humanité*, une gêne infondée pour *Le Figaro*), il apparaît qu'ils utilisent de communes et régulières modalités d'entrer dans l'information (faire le bilan, introduire le lecteur dans les manifestations, focaliser sur des aspects particuliers mais relativement marginaux, valoriser la parole de certains protagonistes). Ces modalités peuvent être considérées comme routinières, au sens donné par Justo Villafañé, Enrique Bustamante et Emilio Prado (1987 : 146) dans une étude comparative des « routines productives » des chaînes de télévision en Espagne : « Les principes d'efficacité maximale et de coût minimum, et leur corollaire la routinisation des tâches, la division et la spécialisation du travail, ont pénétré profondément les processus informatifs, de telle manière que même l'improvisation, réduite à sa portion congrue, a ses techniques et son espace. Ainsi, les médias se montrent comme des fabriques de nouvelles ». Dans ce processus de production, l'écrit tient une place dont il ne faut pas réduire la portée, comme le soulignent Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard (2005 : 24) : « La question de l'écriture est [...] centrale dans l'interrogation sur l'identité journalistique, dans la mesure où l'écriture n'est pas simplement la manifestation terminale et visible de logiques sociales qui la détermineraient, mais une fonction structurante de l'activité elle-même. [...] L'aborder [le journalisme] comme pratique discursive, c'est tenter de mettre au jour les rapports qui relient une position dans un espace de production industriel et marchand, un positionnement dans un espace concurrentiel de production discursive, une posture énonciative dans un espace public "mosaïque" ».

Une procédure d'observation de ces régularités et de leur analyse comme un système de routine serait de les adosser aux nomenclatures génériques, qui distinguent principalement les productions entre celles relevant de l'analyse et celles renvoyant à l'exposé des faits ; dans cette seconde catégorie, on classe les genres principaux que sont la dépêche, le reportage, l'interview, l'enquête, le compte rendu, le portrait. La difficulté vient du fait que cette typologie ne résiste pas à l'épreuve du matériel empirique. Même quand les journaux se livrent à une multiplication des articles, ce qui devrait être propice à un usage diversifié des genres rédactionnels, on constate qu'ils ont souvent recours à des formes hybrides mêlant des éléments de reportage, de mouture, de portrait, qui semblent des exercices inclassables de synthèse ne répondant pas à ces genres connus. Cette indifférenciation est encore plus nette quand les journaux n'accordent à un sujet qu'un seul article : la synthèse d'éléments épars (nommée parfois « mouture ») donne des « papiers », terme fréquemment utilisé dans les salles de rédaction et qui souligne involontairement l'indétermination du genre. En pages locales de la presse régionale, ces genres hybrides ou indéterminés dominent, comme l'ont établi Christophe Gimbert et Yvon Rochard (2004). Observant la mise en œuvre des genres académiques dans deux quotidiens (*Le Télégramme* et *Ouest-France*), ils concluent que « le reportage, le portrait et l'interview, trois des genres majeurs se distinguent par leur rareté en pages locales (13 % des 200 articles recensés). Au contraire, le compte rendu et les "hybrides", qui s'y apparentent dans de nombreux cas, occupent une place considérable ».

Les raisons de ce déficit d'usage des genres qu'analysent Christophe Gimbert et Yvon Rochard (2004), grâce notamment à des entretiens, sont très éclairantes : le manque de temps, l'obligation de faire court, l'absence de réflexion collective – et même individuelle – au moment du choix initial, l'absence de référence commune aux journalistes sur la notion et ce qu'elle recouvre, le flou des instructions de l'éditeur en la matière : « Comme si cohabitaient d'un côté, les genres, protéiformes certes, mais cependant codifiés, conçus comme outils au service d'une politique éditoriale, comme instruments de valorisation et d'organisation de l'information ; de l'autre des manières de faire empiriques, personnalisées par chaque journaliste, façonnées pour un usage spécifique, destinées à adapter l'information aux formats et aux contraintes des pages quotidiennes ».

Ces résultats conduisent à rechercher un autre niveau de routinisation des tâches. Marylin Lester (1980, *in* : Neveu, 2004 : 54) établit trois systèmes de routines qui sont les support de la compétence pratique : « La première tient à l'organisation. Le découpage en rubriques manifeste ici encore son importance [...]. Un deuxième registre renvoie à l'idée de ligne éditoriale. La routine consiste ici en une sélection fondée

sur l'intériorisation, pas toujours explicite, des normes du titre [...]. Un troisième registre concerne la capacité présumée du fait à être restitué de façon intelligible, mis en récit pour le public cible. S'il faut de trop longues explications techniques, il ne s'ouvre à aucun angle capable de le narrer, il risque d'être réduit à une brève ».

Un point aveugle de la recherche

L'angle est un niveau peu explicite de structuration du discours ; en effet, il n'apparaît que peu dans le système de nomination des productions. Si les sujets d'information sont souvent identifiés par l'organisation rubricale, si parfois les genres sont signalés par des termes génériques ou par des mentions indirectes – par exemple « De notre envoyé spécial » précède souvent un reportage –, si les signatures sont une autre indication relativement codée qui permet au lecteur de situer l'énonciateur et donc certaines propriétés de son discours, l'angle n'est pas aisément repérable parce qu'il n'est pas signifié explicitement, il faut le déduire de la lecture des articles. La remarque vaut aussi pour les productions des médias audiovisuels.

Prérationalisation

Cette pratique, dont nous dirons plus loin à quel point elle semble importante, est pourtant un point aveugle de la recherche. Dans une étude dont l'objet était de penser le professionnalisme et les techniques propres au métier, je déduisais de la lecture croisée de manuels : « C'est une manière de voir, un point de vision propre à celui qui informe ; c'est ainsi que les manuels de journalisme de l'entre-deux-guerres expliquaient à leurs lecteurs ce fait étrange que les journalistes, présents au même moment sur un événement, aient écrit des articles très différents, chacun semblant avoir vu une réalité sensiblement éloignée de celle de l'autre. On ne parlait pas d'angle, mais l'idée était là ». M'intéressant au travail des reporters, j'ajoutais : « L'angle est ainsi une prérationalisation, un acte premier par lequel l'observateur va décider d'isoler, dans l'étendue et la confusion du réel, une gamme d'aspects, en fonction de deux types de critères : leur accessibilité, soit en terme de compréhension pure [...] soit en terme de contrainte matérielle [...] ; leur expressivité ; chercher un angle, c'est vouloir rapporter la complexité du nombre à l'apparente simplicité de l'unité » (Ruellan, 1993 : 152-153). Avant moi, Gérard Cornu (1990 : 37) avait évoqué la notion d'« angle d'attaque » : « On entend par là le choix d'un éclairage spécifique, qui va déterminer le traitement d'un sujet. Cette conception, devenue dominante, présente l'avantage de concilier plusieurs impératifs. Celui de la cohérence : le choix d'un angle permet

de limiter le sujet à des aspects présentant un caractère d'homogénéité. Celui de la concision, découlant aussi de la limitation du sujet. Celui de l'originalité, qui représente l'un des critères les plus importants de la sélection des angles ». Par la suite, Gérard Cornu et moi-même (1993) avons soutenu que l'angle fait partie de ce corps de « techniques intellectuelles », des modalités logicielles, trop souvent ignorées au profit d'une vision techniciste des processus de production de l'information, dont ils soulignaient les enjeux idéo-professionnels. La notion d'angle a été récemment exploitée par une spécialiste de la didactique, Isabelle Laborde-Milaa (2002), dans le cadre de l'apprentissage de la pratique de l'interview auprès d'étudiants scripteurs, mais sans qu'elle soit mieux explicitée.

Frame et stories

Ailleurs aussi – si tant est que cette pratique puisse exister de façon identique dans d'autres contextes nationaux –, la notion est peu étudiée. Poursuivant la tradition de recherche sur *gatekeeping*, Gaye Tuchman (1976 : 261) exploite la notion de *frame analysis* (cadres de l'expérience) d'Erving Goffman pour expliquer pourquoi les reporters retiennent une information plutôt qu'une autre. Pour lui, la pratique des *news stories* (histoires, récits) ne pose pas la question de l'objectivité – « Être un reporter qui travaille les faits et être un conteur d'"histoire" qui produit des récits n'est pas antithétique » – ou de la valeur de la nouvelle, mais montre plutôt que les reporters ont recours à des normes qui peuvent leur « servir à identifier les questions pertinentes ». En conclusion, « la notion d'"histoire" et ses caractéristiques formelles sont, pour citer la définition de cadre de Goffman, des "principes d'organisation". Et des principes d'organisation sont des phénomènes sociaux accessibles à l'analyse sociale, comme Goffman le démontra » (Tuchman, 1976 : 259). Gaye Tuchman suggère que cette approche met en lumière que, entre eux, les journalistes (sur le terrain et dans des conférences de rédaction formelles ou ponctuelles) parlent moins des faits eux-mêmes que des *stories* qu'ils peuvent ou non réaliser à partir de ceux-ci. Si le chercheur indique ce qui détermine une nouvelle, il ne donne pas d'explication sur les variations de forme que le résultat publié révélera ; il n'indique pas non plus si le processus de choix déterminé par des cadres est conscient ou non. Inspirée par la voie tracée par Erving Goffman, toute une tradition de recherche s'est interrogée sur ces structures cognitives de base qui guident la perception et la représentation de la réalité, la nature de ces schèmes de cadrage qu'une société fournit à ses membres, leur rôle dans les processus de communication, leur capacité à créer des significations et leurs effets sur les récepteurs et la formation des opinions. Si l'application du concept à la production médiatique a permis de repérer que les journalistes font

appel (volontairement ou non) à des représentations toutes faites – en France, voir notamment les travaux de Patrick Champagne (1991) sur « la construction médiatique des malaises sociaux » –, elles n'ont pas eu pour résultat de déterminer une régularité des cadres, et encore moins des formes narratives mobilisées. Dans une formule souvent citée mais guère exploitée, Robert M. Entman (1993 : 52) suggère tout de même une piste intéressante : « L'encadrement comprend essentiellement la sélection et la mise en valeur. Encadrer, c'est choisir quelques aspects d'une réalité perçue et les rendre plus saillants dans un texte, de façon à proposer une définition particulière d'un problème, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou une recommandation de solution ».

Régularités évolutives

Ces régularités formelles ont été abordées par Michael Schudson (1982) dans l'étude qu'il a consacrée à la couverture journalistique du discours sur l'état de l'Union que prononce chaque année le Président des États-Unis d'Amérique devant le Congrès, depuis 1790. Cette couverture a pris trois formes basiques : le relevé ethnographique des faits de 1790 à 1850 ; une chronologie et un commentaire sur le rituel de la réunion du Congrès de 1850 à 1900 ; un reportage sur le discours, avec une attention croissante pour son contenu et ses implications politiques à long terme à partir de 1900. Au cours du temps, les éléments de l'information fournie au lecteur ont évolué : l'introduction des réactions des congressistes, notamment sous forme d'interview (à partir de 1870), la prise en compte des réactions de la presse étrangère, le personnage du Président (qui devient acteur principal vers 1910), la description de la rencontre du Congrès. Michael Schudson souligne que le journaliste intervient de plus en plus (notamment par l'introduction de la forme en pyramide inversée de la dépêche qui constitue une rupture avec le compte-rendu exhaustif). Ces évolutions ne tiennent pas (ou pas seulement) à la transformation de la réalité (ici les rapports politiques), mais à des politiques éditoriales déterminant des formes narratives, et dont l'évolution tient à des facteurs technologiques (l'usage du télégraphe, par exemple), à des stratégies de conquête de lectorat, et à l'affirmation du groupe social des journalistes. Ce chercheur souligne que le pouvoir des médias n'est pas de dire la réalité, mais de choisir les formes pour la révéler, et ces dernières sont des conventions propre à une époque ; les formes narratives, que les journalistes doivent suivre pour être respectés comme professionnels, ont aussi le pouvoir de contrôler les journalistes et, à travers eux, le public usager des médias. C'est peut-être là que le lien avec les cadres de l'expérience doit être réalisé (voie que Michael Schudson n'emprunte pas) : les *frames* sont des principes qui relient les journalistes au monde qu'ils observent, au public qu'ils informent, et aux politiques narratives au sein desquelles ils agissent.

Ces approches des routines narratives propres au journalisme n'ont guère été poursuivies et sont demeurées à un niveau théorique. Aux États-Unis, une étude récente (1999), *Framing the News* [Cadrer les nouvelles], apporte un éclairage plus empirique (mais sans lien avec le concept d'Erving Goffman). Elle a été conduite par l'association *Project for Excellence in Journalism*, une initiative de journalistes « dont le but est de clarifier et promouvoir les normes du bon journalisme américain »¹. L'organisation s'est associée à Jay Rosen, de l'université de New-York, qui se présente lui-même comme « une des principales figures du mouvement de réforme connu sous le nom de "journalisme public" qui invite la presse à prendre un rôle plus actif en renforçant la citoyenneté, en améliorant la discussion politique et en rétablissant la vie publique »². Conduite sur les Unes de sept quotidiens (et de ce fait principalement centrée sur les sujets liés à la vie politique nationale), elle a établi la régularité de treize dispositifs narratifs : conflit, consensus, spéculation, exposé, perspective, bilan, effet, réaction, véracité, dénonciation, et un procédé sans cadrage particulier qui renvoie à la pyramide inversée et à la réponse aux questions essentielles. Cet essai de typologie s'accompagne d'une analyse de ce qui a pu déclencher le choix de la couverture de l'information et du cadre (*frame*) retenu. Malheureusement marquée par son objectif normatif, voire moral, l'étude aboutit à une confusion entre les procédés narratifs proprement dits et le contenu même des articles observés.

Constantes du discours et des conditions

Ces travaux se rejoignent pour mettre en exergue l'existence d'autres constantes que celles déjà soulignées (les rubriques, les genres, les paroles, la valorisation). Ces régularités peuvent être liées à des structures cognitives chez les producteurs de nouvelles, elles semblent aussi à rapporter au contexte de travail, elles s'établissent dans le produit, elles impliquent les récepteurs. Elles se situent dans le discours, sont donc observables par l'analyse de l'offre éditoriale (par titre, par un type de média, éventuellement par contexte culturel, en relation avec les autres niveaux de régularité). Elles sont aussi lisibles que les conditions du discours routinisé : les circonstances des choix, les interactions des membres du *continuum* de production, les contraintes matérielles et temporelles, le rôle des structures cognitives, la place des représentations catégorielles. Et, bien entendu, elles se saisissent à l'intersection du texte et de l'acte, du produit et du producteur. Elles invitent donc à un vaste chantier de recherche. Pour cette première exploration, nous nous

¹ <http://www.journalism.org>

² <http://journalism.nyu.edu>

sommes limité à deux aspects. Le premier est de mieux cerner le sens donné par les professionnels à la notion, afin de constater l'existence de typologies et de relations avec les circonstances de leur emploi. Avec Gérard Cornu, nous soulignons que l'angle apparaissait assez récemment, si l'on prenait à témoin les manuels de formation au métier sur un siècle, de 1890 à 1990. La notion semblait en germe dans des ouvrages de l'entre-deux-guerres, mais elle ne s'affirmait que durant la seconde moitié du siècle, alors que se développaient de nouvelles modalités d'information, plus « magazine » à travers le développement des hebdomadaires d'information générale, et plus spécialisée avec la croissance très importante de la presse éponyme. La méthode nous parut heuristique et, pour cette approche plus spécifique de l'angle, nous avons analysé les manuels les plus récents, édités ou repris durant les années 1990 et 2000, faisant l'hypothèse que la description de l'angle, embryonnaire dans les ouvrages des années 1970 et 1980, s'en trouverait développée dans des œuvres plus récentes, ce qui se vérifia. Le second consiste à établir une proto-typologie des formes angulaires usuelles, à partir d'un corpus (nous avons choisi la presse quotidienne française, durant une semaine), et repérer en même temps des conditions qui encadrent ces routines. À partir de ces remarques, il nous a semblé utile d'établir une série d'hypothèses qui sont autant d'invitations à la recherche à venir. En effet, interroger la pratique angulaire vient questionner le journalisme comme pratique sociale partagée : la constitution de l'offre éditoriale ; la relation de la pratique journalistique avec son cadre historique ; les acteurs du processus de production ; et même, sans penchant essentialiste, une épistémologie du journalisme quant à son origine, sa place et sa portée.

Selon les manuels de journalisme

Dans les manuels, l'angle est généralement entendu comme le point à partir duquel le journaliste observe le fait. L'angle n'est pas le sujet (Boucher, 1993) et il doit être aussi distingué du prétexte à traiter un fait : il est un « éclairage » (Mouriquand, 1997 : 37) d'un objet qui le dépasse, il a le statut de signifiant. Pour certains, l'angle est le résultat d'un échantillonnage : « L'angle est pour le journaliste ce que la biopsie est pour le biologiste ou la "carotte" pour le géologue. Une petite partie seulement du tissu ou du sous-sol est étudiée. Elle est sélectionnée de façon à donner une idée globale de l'ensemble et analysée sous toutes ses facettes » (Ganz, 1990 : 45). Plus communément, les pédagogues associent l'angle au choix d'un aspect du fait, une de ses dimensions, que le journaliste choisit pour sa capacité à éclairer « la réalité que vous envisagez, mais que vous ne pouvez ou ne souhaitez pas traiter dans son ensemble » (Hoffbeck, 2001 : 58).

Un compromis

L'angle apparaît donc comme le produit d'un compromis entre un projet et des contraintes, une fin et des moyens. Pour Gérard Hoffbeck (2001 : 57), « le choix d'un angle rejoint toujours les quatre grands moteurs de l'intérêt du lecteur » que sont l'originalité, la nouveauté, l'humain et la proximité. Mais c'est aussi « un bon moyen pour lutter contre l'ennui, en particulier pour les sujets récurrents » (*ibid.* : 57), motif que retient aussi Jean-Dominique Boucher (1993 : 37) pour qui « la nouvelle qui va surprendre ne réside pas forcément dans le sujet. On peut la trouver dans l'angle », surtout quand on traite des « marronniers » (Noël, la rentrée des classes, les soldes...). Pour justifier l'emploi du procédé, les auteurs de manuels s'accordent à dire que l'angle permet d'être plus vivant, plus concret, plus compréhensible, plus attractif. Ce qui sous-entend que le risque du journalisme est d'être ennuyeux, abstrait, abscons et repoussant. Avec l'angle, le journaliste va « sortir des sentiers battus », « traiter intelligemment une assemblée générale, un congrès, une réunion de conseil municipal, un compte-rendu de match de football » (Agnès, 2002 : 99), éviter le piège des « généralités vagues et abstraites [qui] n'intéressent personne » (Hoffbeck, 2001 : 58). L'angle sert aussi la cohérence de l'article, il est « le fil conducteur qui mènera l'esprit du lecteur d'étape en étape à travers toutes les péripéties de l'article pour lui faire comprendre un problème ou une réalité » (Martin-Lagardette, 2003 : 50). Cette cohérence due à l'angle est « appréciable autant pour le rédacteur que pour le lecteur : pour le premier il facilite la sélection de l'information ; et le second gagnera en confort de lecture » (Hoffbeck, 2001 : 58). En choisissant d'appliquer un angle, le journaliste donne aussi cours à sa créativité, il met en œuvre ses capacités personnelles à apporter un éclairage particulier : « De la même manière que le photographe Henri Cartier-Bresson n'a pas le même regard que [...] son collègue Frank Capa, les rédacteurs n'ont pas la même sensibilité. Tel est bon, dit la rumeur professionnelle, dans les sujets humains. Tel autre cherchera partout la contradiction. Tel encore aime fouiller jusqu'au moindre détail dans les dossiers. Tel, au contraire, est un homme de terrain par excellence qui sait peindre les ambiances et raconter les hommes. Aucun de ceux-là ne choisira le même angle pour une même information » (Mouriquand, 1997 : 37). Cette décision est en partie personnelle, le journaliste devant s'interroger à plusieurs moments de son travail (avant de partir sur le terrain, puis sur place en évaluant la faisabilité de son projet, enfin au moment d'écrire). Plusieurs manuels signalent que la direction de la rédaction a aussi autorité pour suggérer, voire imposer, un angle. Pour Jacques Mouriquand (1997 : 40), certains rédacteurs en chef sont reconnus « de trouver des regards originaux qu'ils en deviennent pour cela recherchés ».

Une réponse aux contraintes

L'angle est donc un enrichissement, un choix productif qui cristallise les variables essentielles du bon journalisme. Mais c'est aussi une réponse à des contraintes. Tout d'abord, le manque de place : parce que l'on ne dispose pas de l'espace pour tout dire (Martin-Lagardette, 2003), pour ne pas décourager le lecteur par de trop longs articles (Hoffbeck, 2001), il faut privilégier un angle, d'autant plus étroit que l'article doit être court (Boucher, 1993). La ligne de l'éditeur est un autre motif contraignant : selon Jacques Mouriquand (1997 : 37), « la priorité donnée à certains éclairages sera la traduction pratique d'un choix éditorial ». Et certains angles sont « notoirement "vendeurs", d'autres au contraire ont peu de succès » (*ibid.* : 40), la nécessité de coller à son marché contribue à la détermination des angles. Enfin, un motif essentiel, si l'on mesure l'importance que les manuels accordent à cet aspect, le temps. Choisir une vue parcellaire du fait est une réponse à la contrainte horaire : « À moins de faire une enquête exhaustive qui demande beaucoup de temps et de travail, il vous faut obligatoirement limiter votre champ de recherche » (Martin-Lagardette, 2003 : 50). Une conception que partagent Jacques Mouriquand dans son ouvrage (1994) consacré à l'enquête, un genre particulièrement chronophage, et Jean-Dominique Boucher (1993) pour qui le journaliste, souvent pressé, doit avoir des objectifs précis pour être efficace. Jacques Mouriquand (1994 : 40) conseille même de multiplier les angles, et donc les articles : « Intelligemment, de nombreux journaux ont cherché à contourner la difficulté du manque de temps en optant pour une manière de "mise en scène", en forme de dossier pour l'événement du jour ». Dans une juxtaposition d'angles différents et complémentaires, « le lecteur trouve là des éléments épars, tous intéressants, mais délibérément cantonnés à des éclairages particuliers. La solution est satisfaisante : elle permet tout de même de livrer l'information. Elle montre que la rédaction a eu le souci de gérer de front le manque de temps » (*ibid.*). Mais, parfois, le temps ne manque pas, il faut au contraire le gérer : la variation des angles permet de renouveler le traitement d'un fait qui s'impose sur plusieurs jours (Boucher, 1993), le journaliste fait alors provision d'aspects qu'il réserve pour les éditions suivantes (Ganz, 1990 ; Agnès, 2002), voire d'angle « de secours » (Boucher, 1993 : 39) ; par ailleurs, les médias à périodicité moyenne ou longue doivent choisir des angles différents de ceux de quotidiens. Enfin, le temps est celui de la réception, que le procédé angulaire permet de programmer : « Multiplier les "entrées" » (Agnès, 2002 : 100) permet de faciliter l'accès à l'information et évite les articles indigestes. Éclater les données en unités de taille réduite est une manière d'anticiper l'instabilité de la lecture, le comportement « zapping » du lecteur que l'on va tenter de retenir en isolant les fragments forts ; l'angle est alors à l'opposé de l'usage du « hors-texte », cet « encadré » que les journaux du passé réservait pour les données

d'intérêt secondaire ou rébarbatives (Mouriquand, 1994). Généralement, un article principal est au centre ou en tête d'une série d'éclairages de petit et moyen formats ; parfois, on a affaire à une constellation d'unités équivalentes, donnant l'impression d'un effet mosaïque.

Des régularités irrégulières

Si les manuels donnent ainsi idée du sens général du procédé angulaire, ils ne proposent pas de passer au niveau concret de la pratique, en proposant une typologie des principaux angles (comme il est d'usage de présenter les genres). Quelques manuels s'aventurent à lister quelques angles types, mais de façon lapidaire. Nous citons ici quasiment *in extenso* : Jean-Luc Martin-Lagardette suggère de s'appuyer sur les critères habituels de l'information journalistique (nouveau, proche, significatif, insolite, exclusif, pratique, vécu...) ; Gérard Hoffbeck évoque un découpage par grandes perspectives (sociale, économique, politique, culturelle...) ; Jacques Mouriquand préfère une articulation par niveaux d'information (pratique, historique, technique...) ; s'appuyant sur l'exemple d'un match de football, Yves Agnès propose un découpage par aspects (le déroulé, les tactiques, les meneurs, les vedettes, l'arbitrage, le match vu derrière les buts ou depuis la tribune des supporters) ; Jean-Dominique Boucher conseille une articulation entre un aspect du sujet et le point d'observation du reporter (par exemple, pour aborder un mouvement de protestation des infirmières, il choisit d'aborder les conditions de travail aux urgences et va passer une nuit dans le service d'un hôpital), ce qui revient à confondre angle et genre.

Essai de typologie

Le sens pratique enseigné s'arrêtant aux portes de son opérationnalisation, nous avons plongé dans l'analyse du contenu d'un corpus d'articles ; celui-ci a été établi sur six livraisons, entre le 27 décembre 2004 et le 1^{er} janvier 2005, de cinq quotidiens français (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *Ouest-France*, *Le Télégramme*) et limité aux documents en rapport avec le raz-de-marée (tsunami) qui a frappé l'Asie du Sud le 26 décembre 2004 ; nous avons choisi un tel événement car son traitement a conduit les journaux à développer de multiples compétences propres au journalisme : il leur fallu être très rapide, mais aussi savoir organiser la durée car le fait eut une portée considérable ; les journaux durent se montrer capables de rendre compte des réalités humaines et matérielles du drame, mais il leur fallut aussi expliquer les causes (séisme) et les conséquences politiques (mondialisation de la solidarité) ; les équipes rédactionnelles furent confrontées à un grand éparpillement d'informations par ailleurs très nombreuses, et à la

nécessité d'organiser ce bouillonnement dans l'espace des pages. Le choix de cet événement est aussi justifié par le fait qu'il mobilisa tous les journaux pendant plusieurs jours, ceci rendant possible la comparaison, laquelle est moins aisée quand il s'agit d'analyser des faits de nature très différente.

Huit angles

L'étude comparée du traitement a fait apparaître une régularité d'angles mobilisés, dont on peut extraire une typologie primaire :

- Le déroulé des faits. Dire l'enchaînement des faits, tels qu'ils se sont produits ou, à défaut, tels qu'ils ont été connus, est un angle auquel tous les journaux ont eu recours, dans leur première livraison comme dans les suivantes. S'ils n'ont pu, le premier jour, ne donner qu'une vision fragmentaire des faits, ils ont approfondi ce regard les jours suivants en reconstituant le fil des heures du drame (ou plutôt des fils, car le tsunami a donné lieu à des réalités différentes selon les lieux qu'il a frappés). Le fait se prolongeant par la phase des secours, l'angle déroulé des faits est employé à divers moments, notamment pour décrire la mise en place des équipes médicales et militaires.
- Le bilan. Compter, quantifier, objectiver le fait par des données chiffrées, les journaux se sont livrés, quotidiennement à cet exercice qui revient à penser le fait par ce qu'il est au final (ou sera, car il s'agit souvent d'une projection) ; le nombre des victimes, les millions d'aide, le coût de la reconstruction, et aussi le sentiment de l'opinion (sondages), tout est l'objet de mesures qui peuvent alors alimenter des réflexions prospectives.
- Les acteurs. Voir l'événement à travers ses protagonistes, c'est un procédé angulaire très courant qui permet, d'une part, d'incarner des réalités abstraites (pour le lecteur) et, d'autre part, de faire varier les niveaux de regard sur le fait même (un sauveteur le vit différemment d'une victime ou d'un responsable politique). Les acteurs peuvent être répartis en deux classes : ceux qui agissent directement, et ceux qui sont concernés (ici les sauveteurs d'une part, les victimes d'autre part).
- Les causes. Attribuer l'origine des faits, voire leur responsabilité, est un angle récurrent et qui mobilise généralement une compétence dont le média ne dispose pas toujours en interne et qu'il se doit parfois de rechercher dans son environnement, auprès d'experts (des scientifiques, des analyses, des essayistes).
- Les précédents. Plus un fait intervient brutalement (on entend par là : de façon inattendue et généralement avec des conséquences violentes), moins les médias ont eu le temps de

préparer sa présentation, de la contextualiser : l'évocation des faits similaires qui se sont produits dans le passé est une manière de répondre de façon prospective aux questions que suscite le fait survenu ; ainsi le recensement des tsunamis par le passé a-t-il permis de souligner le degré probable de gravité de celui qui venait de se produire en Asie.

- Les réactions. On distingue deux niveaux de mise en œuvre de cet angle : ce qui en est dit (les propos spontanés ou sollicités de personnalités, mais aussi ce que les médias perçoivent comme une opinion publique immédiate et dont ils prétendent rendre compte à travers des micro-trottoirs), et ce qui est fait (les actes concrets, les politiques annoncées, les décisions prises ; dans le cas que nous avons étudié : l'action des secours et la mobilisation de fonds).
- Les conséquences. Projeter l'instant dans le futur est un angle très fréquent ; il s'agit de détailler les effets immédiats (les victimes, les destructions, les incapacités), de les inscrire dans une perspective longue (le temps du retour à la situation habituelle), de les associer à des répercussions indirectes (les relations politiques entre pays sinistrés et donateurs).
- Les à-côtés. L'observation d'un fait permet souvent de relever des aspects périphériques, soit ils apparaissent pertinents pour l'exposé, soit ils sont provoqués par l'événement. Par exemple, le phénomène des blogs (sites unipersonnels d'auto-publication) qui ont été créés par des anonymes, des familles, des victimes, et qui ont été utilisés comme sources par les médias. Les aspects pratiques peuvent être rangés dans cette catégorie.

Organisation

Cette typologie semble souligner que le procédé angulaire entretient des relations avec plusieurs niveaux d'organisation du travail et du produit journalistiques. Avec le principe le plus commun qui soit : la règle anglo-saxonne des *5 W + H*, qui s'inspire de l'hexamètre mnémotechnique de Quintilien selon lequel un propos doit, pour être pertinent et efficace, définir les circonstances essentielles qui permettent de saisir le fait dans ses dimensions principales : *quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando* (qui, quoi, où, par quels moyens, pourquoi, comment, quand). La déclinaison d'un fait en angles revient à séparer les réponses aux questions que se posent ceux qui veulent bien exposer une situation : les faits en eux-mêmes, leurs origines, les individus ou institutions impliqués, leur devenir à court et à long terme, les sources de ce qui est dit sur le fait.

Avec la temporalité du fait et de son traitement : selon le moment de l'article par rapport au temps du fait, le choix des angles est différent :

La routine de l'angle

immédiatement après, il est plus porté sur le déroulé, le bilan, les causes et les précédents ; quelques jours après, les réactions, les conséquences, les acteurs, les à-côtés sont plus fréquents. Avec la structuration du contenu en genres journalistiques, mais sans que l'on puisse dire qu'un angle implique toujours un genre, ou l'inverse (voir le tableau ci-dessous). Si, effectivement, certains genres sont généralement mobilisés pour la réalisation de certains angles (l'expertise pour les causes), rien ne permet de dire qu'il y ait une obligation.

Tableau I : Traitements angulaires à propos du tsunami.

ANGLES	NIVEAU	GENRES
Le déroulé des faits	Immédiat	Mouture
	Reconstitution	Reportage
	Suites	Reportage
Le bilan		Mouture - Reportage
Les acteurs	Directs	Portrait - Interview
	Indirects	Portrait - Interview
Les causes		Expertise
Les précédents		Expertise
Les réactions	Discours	Mouture - Interview
	Actions	Mouture - Reportage
Les conséquences	Immédiates	Reportage
	Long terme	Expertise
Les à-côtés		Mouture - Reportage - Interview - Expertise

Dans ce tableau, deux genres classiques, l'enquête et le compte rendu, ne sont pas compris car ils n'ont pas été mis à profit lors du traitement du tsunami ; il est entendu qu'ils ne doivent être exclus d'une analyse à partir de corpus différents. Par exemple, appliquer cette grille générique à un événement plus ponctuel, comme la manifestation du 20 janvier 2005, souligne bien combien la nature du fait influence le choix du genre et que certaines formes génériques sont délaissées : sur trente-trois articles, les deux tiers ressortissent à la mouture (ou synthèse) et le quart au reportage, au portrait, à l'interview, l'expertise ou encore le compte rendu n'étant pas ou marginalement mobilisés. De même, les angles principalement utilisés sont le bilan et les causes ; le déroulé, les précédents, les acteurs sont absents ; les conséquences et les réactions sont rares ; l'angle à-côtés est utilisé par les deux journaux les plus opposés politiquement (*L'Humanité* et *Le Figaro*) pour contextualiser, positivement ou négativement, l'événement.

Avec le principe de réalité, le traitement angulaire étant une réponse à la principale contrainte de production journalistique, l'accessibilité.

- Dans le temps imparti ; mis à part *Le Figaro* dont l'une des reporters était en vacances sur un des lieux, et qui s'est immédiatement mobilisée, les quotidiens nationaux n'ont pas pu donner un éclairage précis des faits, ils ont dû traiter l'événement

de façon surplombante ; dès le lendemain, des reporters étaient sur place, commençant le travail de reconstitution des faits. Durant les premiers jours, le temps semble avoir manqué aux équipes rédactionnelles qui ont fait face à une avalanche d'informations issues de multiples sources et n'ont pas su la gérer sans l'éparpiller dans un grand nombre de petits articles ou dans des moutures ressemblant plus à du patchwork (le phénomène est notamment sensible dans *Ouest-France*).

- Avec les moyens disponibles ; les quotidiens régionaux n'ont pas envoyé de reporters sur place, ils ont été dépendants des agences, mais dès qu'ils ont pu contacter des témoins (victimes, secouristes), ils ont « anglé » des papiers sur eux ; le recours appuyé aux témoins originaires de la région de référence des quotidiens ne s'explique pas forcément par le souci de justifier par un élément local le traitement d'un fait international (d'autant que ces journaux ont une large tradition d'attention particulière à l'actualité étrangère), mais plutôt par l'accessibilité de cette ressource (avec laquelle le journal a pu entrer en contact sur place par téléphone et à leur retour). *Le Monde* a déployé moins de reporters que ses concurrents ; il n'en a eu que deux, alors *Le Figaro* en dépêchait quatre et *Libération* trois. En revanche, il a mobilisé son important réseau de correspondants permanents en Europe, en Asie et en Amérique pour proposer des angles de traitement originaux (le vécu des faits et les conséquences dans les pays fortement touchés), valorisant ainsi son accès à des niveaux d'information qui échappaient à ses concurrents.

Pistes de recherche

Point aveugle de la recherche sur l'identité journalistique, l'angle mérite qu'on l'étudie avec attention. Nous suggérons quelques pistes, qui pourraient être appliquées à tous les supports médiatiques.

Quel espace ?

Le procédé angulaire apparaît nettement quand les médias choisissent d'accorder de l'espace à un sujet ; ils réfléchissent immédiatement au découpage en deux, trois, quatre... angles, arbitrage en constante relation avec l'évaluation des ressources disponibles dans le temps imparti (avoir ou pas le temps d'aller sur place, connaître ou pas un expert, savoir si l'agence annonce ou pas une synthèse sur les précédents, etc.). Mais le procédé est aussi mobilisé quand il a été décidé de n'écrire qu'un seul « papier ». Il est probablement moins lisible parce

qu' on ne peut le repérer par contraste en observant les articles d'un même dossier. Il est aussi plus masqué par l'information elle-même car, tout en élisant ce qui paraît le plus pertinent sur un sujet, il prétend englober une réalité entière dans l'angle d'un regard. Mais la typologie que nous avons mise à jour semble la même ; le journal (ou son journaliste) choisit de privilégier le traitement d'un aspect (les faits, les causes, les acteurs, les conséquences, etc.), ce qui lui permet d'approfondir son regard sans ignorer le cadre d'ensemble, de conduire le lecteur à une connaissance plus fine d'une dimension sans que le tableau ne soit brossé. L'angle d'un papier unique est probablement plus contraint par l'exigence de pertinence en relation au récepteur. La variation des angles est alors sensible d'un média à l'autre ; on peut faire l'hypothèse que les choix angulaires sont intimement liés au projet éditorial, c'est-à-dire à la manière de projeter l'acte de produire vers un lecteur imaginé. Les préférences sont significatives de l'état de concurrence et de coopération (entre les produits, avec les fournisseurs, avec les clients, avec les investisseurs) dans lesquels se situent les médias. L'angle est alors une clé de lecture du projet éditorial relativement à un état de marché. La méthodologie proposée par Roselyne Ringoot (2004) pourrait être appropriée pour une appréhension concomitante de tous les niveaux de structuration du discours journalistique. Il nous paraîtrait aussi pertinent de mobiliser le concept de « contrat de lecture » d'Eliseo Veron (1985), afin d'envisager l'angle comme une des modalités de production d'un lectorat.

Rapport global de production

Routine de préconstruction permettant une organisation anticipée du saisissement de l'information et une présentation rationalisée de la présentation de celle-ci, le procédé angulaire s'insère dans un rapport global de production. Observant le *continuum* de production du journal télévisé, la « machine à décrire », Jacques Siracusa (2001) analyse comment les collectifs de travail s'organisent pour gérer deux niveaux de rareté, le temps et les moyens (humains et matériels), alors que le droit à l'erreur suprême (ne pas diffuser) est interdit. Il ne définit pas l'angle, mais il estime qu'il est un élément essentiel de transaction entre « le bureau et le terrain », entre l'attente des responsables éditoriaux et les résultats obtenus par les journalistes : « De notre point de vue, l'angle est une mise en forme elliptique des besoins de la rédaction. C'est un instrument indigène (non présenté au public) reliant les supérieurs et leurs subordonnés, qui rend possible un échange minimum et rapide à travers la hiérarchie (et la bureaucratie) professionnelle. C'est un intermédiaire relativement stable au cours du temps, nécessaire pour définir des objectifs quotidiens, répartir les missions, le personnel et le matériel et évaluer le travail réalisé [...] »

(Siracusa, 2001 : 138). L'angle est une routine qui vise à anticiper, à favoriser la maîtrise des contraintes : « À la manière du fil d'Ariane, l'angle du rédacteur est un moyen de revenir à l'essentiel, de ne pas se perdre dans l'ambiguïté des informations à sa portée. L'enchaînement des étapes sur le terrain suivra ainsi une orientation relativement claire. Le rédacteur tentera de ne pas perdre le fil de sa pensée et en retour cherchera à organiser la situation de reportage en fonction de ses besoins. Associé à la programmation du journal, à l'importance du sujet, à la nature des sources et à la manière de les contacter, aux instruments de communication (littérature, ordinateur, téléphone), l'angle est un condensé symbolique de ce qu'il faut chercher compte tenu de ce qu'on peut faire » (*ibid.* : 139). Au-delà de sa fonction interne, l'angle sert aussi, soutient Jacques Siracusa, à canaliser et à structurer l'échange d'information avec les sources. Celles-ci, conscientes des contraintes et des usages de production du média, anticipent en proposant des solutions de cadrage du sujet et de tournage qui sont autant de choix angulaires que le journaliste n'a pas à faire. En réaction à cette emprise, le journaliste peut opter pour un angle très différent, qui marque sa distance vis-à-vis des tentatives de contrôle par la source. Le procédé angulaire peut aussi permettre le contournement de la résistance de la source, il est une réponse aux contraintes d'accessibilité qui peuvent n'être pas seulement dus aux facteurs temps et espace, mais aussi à la non coopération des sources. L'étude états-unienne *Framing the News* (1999) soulignaient aussi l'importance du rapport aux sources dans le choix des cadres narratifs.

Cadres et formes narratives

Peut-on faire le lien entre le cadre d'Erving Goffman (des matrices interprétatives) et les formes narratives ? Où se croisent ces deux dynamiques ? Comment retrouver dans les formes la présence des cadres ? La solution est peut-être à rechercher par l'hypothèse suivante : les cadres ne sont pas (ou pas seulement), dans le cas médiatique, des cadres d'interprétation de la réalité, mais des cadres d'interprétation du rôle du journaliste face à la réalité et singulièrement la temporalité de celle-ci. Pour Jean-François Tétu (1993 : 720-721), « la question de l'actualité ne peut se résoudre sur l'affirmation que le journaliste est le journaliste du présent, puisque ce présent lui-même ne peut apparemment pas être saisi comme présent ». Rappelant la distinction de saint Augustin d'un présent triple (le passé et le futur sont des modalités du présent, celles de la mémoire et l'attente) qui sépare nettement le journaliste de l'historien, il suggère : « L'information n'est pas tournée vers l'intelligibilité de ce qui s'est passé, mais vers l'attente de ce qui n'est pas encore » (*ibid.*). Le journaliste emprunterait au passé immédiat des éléments de construction d'une mise en scène destinée à

dire non pas ce qu'il s'est passé, mais ce qu'il va se passer. Ceci fait le lien avec Erving Goffman : la conception du rôle serait une matrice interprétative, qui se réaliserait à travers des formes narratives destinées à exprimer l'avenir. Cette approche pourrait conduire à l'établissement d'une typologie des angles, qui croiserait peut-être la nôtre ; en effet, plusieurs routines angulaires semblent destinées à cette construction de l'attente (le bilan, les réactions, les conséquences, les précédents), à dire le sens de ce qu'il s'est passé, faisant de l'activité journalistique une pratique plus divinatoire qu'historienne du présent.

« Voir la vérité »

L'angle fait partie d'une manière de « voir la vérité », pour reprendre l'heureuse expression d'Hervé Brusini et Francis James (1982), dont le régime change avec le temps. Entre la fin des années 50 et le début des années 80, le régime de l'information télévisée a profondément évolué. On cessa de mettre bout à bout dix sujets d'actualité (comme par exemple *Cinq colonnes à la une* jusqu'en 1965), pour préférer organiser des éléments autour d'un thème. Dans l'émission *Zoom* (1965), « "Les tensions internationales vues de Paris", "le syndicalisme", "les vacances" sont des sujets thématiques illustrés par plusieurs reportages. "Les vacances" sont ainsi observées d'Avignon, Deauville, Quiberon et Saint-Tropez. Observées non seulement de lieux géographiques différents mais aussi sous des aspects différents » (Brusini, James, 1982 : 14). Le regard sur une ville permet alors de découvrir une activité originale ou nouvelle, une facette des vacances : « Tourner des reportages pour illustrer les différentes facettes d'un même sujet n'a rien de commun avec la confection d'un seul document sur un fait d'actualité ; de même qu'un sujet évoqué au travers de plusieurs reportages est d'une tout autre nature qu'un sujet traditionnel : il est devenu un thème, un problème » (*ibid.* : 35). Le découpage revient à constituer un dossier à partir de plusieurs regards qui semblent renvoyer aux formes angulaires telles que nous les avons définies. La transformation de l'organisation des émissions d'information est le résultat d'un passage d'une pratique de reportage à une pratique d'examen (ou d'expertise), d'un média qui montre (déroulé des faits) à un média qui explique (causes, conséquences, réactions, etc.). On ne croit plus à la force explicative des images données comme brutes, alors on l'encadre de commentaires et on la découpe en sous-unités distinctes manifestement régies par une logique angulaire. Le procédé est alors une manifestation des conceptions de l'information à une époque donnée et dans un lieu ; son analyse ouvre plus largement sur l'appréhension de l'idéologie professionnelle, du professionnalisme entendu comme concept propre à une culture et à une période. Selon Michael Schudson (1982), l'arrivée de la pyramide inversée et de la règle des 5 W + H est une étape qui marque l'introduction de l'énonciateur

dans l'information ; il n'est plus un simple ethnographe, il développe son expertise d'observateur critique en segmentant les pans de son exposé. Il n'est donc pas étonnant que la presse hebdomadaire d'information (les *news magazines* développés au court des années 50) et son équivalent télévisuel – dans les années 60 (Brusini, James, 1982) – aient été les lieux premiers de l'étape suivante, celle du développement de la pratique angulaire (Cornu, 1990), car la forme magazine s'affirme dans le travail distancié par rapport aux faits que l'on observe à travers ses diverses facettes d'une pyramide inversée méticuleusement décomposée. Cette pratique s'est par la suite diffusée aux médias quotidiens. Elle serait le signe d'une transformation continuée du journalisme qui s'affirme de façon croissante dans son rôle d'expert, ce que Jean-Gustave Padioleau (1976) a été un des premiers à souligner en prenant le cas des journalistes spécialistes de l'éducation.

Invention de l'angle et complexité

Au cours de son évocation de l'angle, Gérard Cornu (1990 : 38) fait une remarque très heuristique : « En fait, le journalisme a opéré une révolution similaire à celle du cubisme en peinture par rapport à la perspective traditionnelle. À la vision unifiée d'un "monde certain" se substitue une vision par fragments, dont la somme, jamais complète, s'efforce d'approcher la globalité d'un monde régi par les lois de la complexité ». Cette remarque incite à ne pas considérer la transformation du journalisme que constitue l'invention de l'angulation comme indépendante de mouvements qui affectent d'autres univers sociaux et culturels, et de mutations globales de la production et de la représentation des savoirs. Des travaux déjà anciens ont montré comment l'invention du reportage en France ne fut pas autonome des transformations de la littérature, notamment de l'influence du courant naturaliste (Palmer, 1983) et des évolutions essentielles des sciences expérimentales et humaines, la sociologie et l'histoire en particulier (Ruellan, 1993). Relier ainsi les mutations du journalisme à celles qui affectent d'autres univers sociaux rejoint la perspective archéologique de la « formation discursive » proposée par Michel Foucault (1969) que Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard (2005) ont adoptée pour construire un cadre théorique de la « dispersion » des discours constitutifs de la pratique journalistique.

Conclusion

Pour commencer à saisir l'objet « angle », nous avons repéré ce qu'en disent les journalistes eux-mêmes dans les manuels de formation professionnelle. Écrits généralement par des praticiens, ils constituent un

niveau assez élaboré de savoir professionnel, une réflexion sur l'objet, même si celui-ci est plus décrit qu'analysé. Cette démarche est ambiguë, nous en avons conscience : les manuels de journalisme accordent tous une place importante à la notion de genre, alors que celle-ci n'est finalement pas très opératoire. On peut faire l'hypothèse que celle-ci sert surtout à la socialisation (enseigner les valeurs de référence) et à la construction/reproduction de l'identité du groupe professionnel qui défend ainsi une expertise propre face à d'autres pratiques discursives sur l'actualité ; elle participe de l'idéologie professionnelle. La même remarque pourrait s'appliquer à l'angle ; sauf que, à la différence du genre, l'angle ne fait pas l'objet de développements, il est peu explicité, peu mis en avant et ne peut donc être interprété comme un discours de promotion des valeurs du journalisme. De la rareté de son évocation, nous pourrions faire l'hypothèse que la notion d'angle ne fait pas (autant ?) partie du panthéon professionnel et que, si elle a une efficacité, elle n'est pas tant symbolique et instrumentalisée que celle de genre ; elle n'est pas ce que l'on annonce au menu (le genre), ni ce que l'on retrouve dans l'assiette (l'article), mais elle est ce qui se fait en cuisine (le savoir-faire avec les ingrédients). La pratique angulaire est alors le point de focale permettant la compréhension intime du processus de production du savoir journalistique sur l'actualité.

Références

- Agnès Y., 2002, *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, Paris, Éd. La Découverte.
- Boucher J.-D., 1993, *Le reportage écrit*, Paris, CFPJ.
- Brusini H., James F., 1992, *Voir la vérité. Le journalisme de télévision*, Paris, Presses universitaires de France.
- Champagne P., 1991, « La construction médiatique des malaises sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 90, pp. 64-75.
- Cornu G., 1990, « De quelques points communs entre l'intelligence artificielle et le journalisme », *Bulletin du CREISS*, 7, pp. 33-39.
- Cornu G., Ruellan D., 1993, « Technicité intellectuelle et professionnalisme des journalistes », *Réseaux*, 62, nov., pp. 145-157.
- Entman R. M., 1993, « Framing : Toward Clarification of Fractured Paradigm », *Journal of Communication*, 43(4), aut., pp. 51-58.
- Ganz P., 1990, *Le reportage radio & télé*, Paris, CFPJ.
- Gimbert C., Rochard Y., 2004, « Pratiques et limites de l'usage des genres en presse de proximité », colloque *Genres journalistiques : savoirs et savoir-faire*, 16-17 sept., IUT de Lannion.
- Hoffbeck G., 2001, *Écrire pour un journal. Entreprises, associations, collectivités territoriales, correspondants locaux*, Paris, Dunod.

- Laborde-Milaa I., 2002, « L'angle journalistique : aide ou obstacle au positionnement des étudiants scripteurs ? », *Pratiques*, 113-114, pp. 95-113.
- Martin-Lagardette J-L., 2003, *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, Éd. La Découverte.
- Mouriquand J., 1994, *L'enquête*, Paris, CFPJ.
- 1997, *L'écriture journalistique*, Paris, QSJ, Presses universitaires de France.
- Neveu É., 2004, *Sociologie du journalisme*, Paris, Éd. La Découverte.
- Padioleau J., 1976, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, 3, pp. 256-282.
- Ringoot R., 2004 « Discours journalistique : analyser le discours de presse au prisme de l'identité éditoriale », pp. 87-115, in : Ringoot R., Robert-Demontrond P., dirs, 2004, *L'analyse de discours*, Rennes, Éd. Apogée.
- Ringoot R., Utard J-M., 2005, « Genres journalistiques et "dispersion" du journalisme », pp. 21-47, in : Ringoot R., Utard J-M., dirs, *Le Journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Presses universitaires de Rennes.
- Ruellan D., 1993, *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Schudson M., 1993, « A política da forma narrativa : a emergência das convenções noticiosas na imprensa e na televisão », pp. 278-293, in : Traquina N., dir., *Jornalismo : Questões, teorias e « estórias »*, trad. de l'anglais par L. M. Dionísio, Lisboa, Vega.
- Siracusa J., 2001, *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles/Paris, De Boeck/INA.
- Tétu J.-Fr., 1993, « L'actualité ou l'impasse du temps », pp. 714-722, in : Bounoux B., dir., *Les sciences de la communication*, Paris, Larousse.
- Tuchman G., 1993, « Contando "estórias" », pp. 258-277, in : Traquina N., dir., *Jornalismo : Questões, teorias e « estórias »*, trad. de l'anglais par L. M. Dionísio, Lisboa, Vega.
- Veron E., 1985, « L'analyse du «contrat de lecture» : une nouvelle méthode pour les études de positionnement des supports presse », pp. 203-229, in : *Les médias, expériences, recherches actuelles, applications*, Paris, IREP.
- Villafañe J., Bustamante E., Prado E., 1987, *Fabricar noticias. Rutinas productivas en radio y televisión*, Barcelona, Mitre.